

• (8.20 p.m.)

Je pourrais continuer à donner d'autres citations sur le même sujet. Par exemple, le Cinquième exposé annuel du Conseil économique du Canada dit:

C'est le processus d'innovation—qui s'amorce dès que la direction décide de passer de la recherche et du développement aux études techniques, aux travaux de dessin industriel et aux autres stades subséquents—qui engendre des produits, des procédés et des services nouveaux et qui contribue à la croissance.

Il semble y avoir une tendance assez générale au sens pratique au Canada et, si je puis dire, cela se reflète dans la direction qu'ont prise les politiques du gouvernement dans le domaine de la recherche et du développement scientifiques.

Le troisième point que je voudrais seulement effleurer monsieur l'Orateur, c'est l'aspect de l'administration publique de la question de la recherche et du développement. Le sénateur Lamontagne a dit: «Nous ne saurions simplement encourager et stimuler l'évolution dans la science et la technologie. Nous devons l'organiser.» Et, bien entendu, j'en conviens entièrement avec lui.

Ici encore, des changements importants surviennent dans les tentatives pour élaborer les meilleurs moyens de coordonner nos efforts. Vous savez que le Secrétariat des sciences a été créé au bureau du Conseil privé pour aviser le cabinet sur les questions de politique scientifique et pour aider l'administration à coordonner l'activité scientifique au sein du gouvernement. Par la suite, le Conseil des sciences a été constitué à titre de groupe consultatif extérieur aux fins de fournir au gouvernement des conseils d'application immédiate ou à long terme.

D'autres changements ont été faits récemment. Par exemple, le directeur du Secrétariat des sciences a été nommé conseiller scientifique en chef auprès du cabinet. Le comité de la recherche scientifique et industrielle du Conseil privé est devenu un comité permanent du cabinet. Chaque semaine, ce comité étudie toutes les nouvelles propositions d'importance et fait un examen approfondi des programmes existants.

On se demande souvent si nos recherches d'ordre scientifique relèvent du meilleur régime administratif possible. En réalité, monsieur l'Orateur, nous avons à la fois la décentralisation et la centralisation. La décentralisation, en ce sens que l'initiative est laissée la plupart du temps, entre les mains des ministères et des organismes intéressés. Ainsi, la recherche en météorologie commence au ministère des Transports qui est le mieux placé pour connaître les besoins. Par contre, une certaine centralisation s'impose évidemment et c'est pourquoi j'ai mentionné les

[L'hon. M. Pepin.]

moyens de coordination récemment créés. Par exemple, la nomination d'un conseiller scientifique en chef auprès du cabinet et la création d'un comité permanent du cabinet qui s'intéresse aux questions scientifiques.

Mais avons-nous le meilleur régime? Je ne saurais le dire. Différents pays adoptent divers régimes. En Angleterre on a conféré plus d'autorité récemment au ministre de la Technologie. Son ministère s'occupe de presque toutes les questions d'ordre scientifique et industriel. Les États-Unis ont un système très compliqué. On pourrait dire qu'il est à la fois un système décentralisé comme le nôtre, le bureau du président assurant la coordination par l'intermédiaire d'un conseiller scientifique. A vrai dire leur système ne diffère pas tellement du nôtre.

Je pense que tant l'idée d'une certaine centralisation que celle d'une décentralisation quelconque se défendent en raison du besoin. Ici nous pouvons avoir recours au vieux compromis canadien. Je le répète, il appartient à chaque pays de découvrir ses propres solutions et la meilleure façon d'orienter sa recherche scientifique et son développement en tenant compte de toutes les conditions internes particulières. C'est ce que nous essayons de faire au Canada, mais nous profiterons sûrement des prochains rapports de l'OCDE sur la situation canadienne et de ceux du comité spécial du Sénat dirigé par le sénateur Lamontagne. J'ai bien hâte d'en prendre connaissance.

Monsieur l'Orateur, j'espère vous avoir donné un juste compte-rendu des efforts accomplis par ce gouvernement pour améliorer et affirmer sa politique en matière de recherche et de développement, pour établir des programmes qui conviennent à la recherche et au développement industriel et pour fournir les structures d'organisation nécessaires à l'implantation efficace de ces politiques.

#### M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest):

Monsieur l'Orateur, pour commencer, j'aimerais vous présenter mes respects et mes meilleurs souhaits, alors que nous entamons cette nouvelle session de la 28<sup>e</sup> législature. Je crois que les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône ont accompli leur tâche d'une façon exceptionnelle et je les félicite tous les deux.

Je crois qu'il est aussi de tradition de féliciter les députés de la Chambre, qui, depuis la dernière session, ont été l'objet de promotions dans leur carrière publique. J'offre donc mes meilleurs souhaits à tous les collègues des deux côtés de la Chambre qui ont été promus. En particulier, je pense que nous devons féliciter sincèrement les deux nouveaux ministres d'État qui, à mon avis, ont si bien servi le pays. Je dirais, entre autres choses, que leurs